

IL FAUT AMPLIFIER LA LUTTE

De l'argent, il y en a dans les poches des patrons :



56 milliards pour 2014

C'est le montant des sommes versées aux actionnaires des 40 premières entreprises françaises (CAC 40).



Ce chiffre fantastique représente l'argent que sortiraient 35 distributeurs de banques s'ils crachaient 24h/24 un billet de 50 euros chaque seconde de l'année. Ces 56 milliards égalent presque le record de 2007 juste avant la crise financière. Si l'on élargit le périmètre à la totalité des entreprises françaises (hors secteur financier). On arrive au montant faramineux de 179 milliards d'euros de dividendes pour 2014.

Combien faut-il de distributeurs de billets dans ce cas ?

Chez Michelin, il y en a aussi de l'argent. Il y en a pour les actionnaires. Il y en a pour les suppressions d'emplois et fermetures d'usines. Mais il n'y en a pas pour les salariés pourtant les efforts sont fait, les résultats sont là, mais rien pour améliorer le pouvoir d'achat. Même la participation pour 2015 que l'on doit toucher en 2016 sera divisée par 2 par rapport à ce que l'on a eu en 2015, **voilà des efforts bien récompensés ...**

Si l'on veut que notre revendication de plus 450 € par mois aboutisse, il faut aller la chercher. **Elle ne viendra pas toute seule.**

**IL NE FAUT PAS ATTENDRE
LA REUNION DU 16 DECEMBRE POUR REAGIR.**

Il faut amplifier le mouvement enclenché depuis le début d'année dans toutes les usines de Michelin France. Il y a eu des mouvements de grève, délégation pour réclamer des augmentations de salaires générales pour toutes les catégories de salariés.

AUGMENTER LES SALAIRES C'EST BON POUR L'EMPLOI,
C'EST BON POUR LA PROTECTION SOCIALE, C'EST VITAL !

L'ACTION CONTINUE, PLUS QUE JAMAIS !

C'est dans un pays meurtri et effaré par la barbarie du terrorisme que l'état d'urgence a été instauré samedi 14 novembre, puis prolongé pour 3 mois le 20 novembre. Cet état de fait limite considérablement les libertés individuelles et collectives en France. Dans ce contexte très contraignant, la CGT refuse de s'inscrire dans une trêve sociale. En effet, la contestation, la liberté d'expression, la volonté de progrès social et toutes les revendications portées dans les entreprises ne sauraient être mises entre parenthèses.



Non au 49-3 permanent !

Pour l'État d'urgence sociale

Pas plus qu'il n'y a de trêve dans les attaques contre le monde du travail, il n'y aura de trêve dans l'action syndicale pour le progrès social.

Pour M. Sénard il n'y a pas de trêve le 8 décembre il déclare « il faut inverser la hiérarchie des normes du droit du travail pour que les accords d'entreprises priment sur les conventions collectives et la loi ».

C'est pour cela que le syndicat CGT Michelin appelle tous les salariés, toutes catégories confondues à se rassembler et faire grève le vendredi 11 décembre à 9 h devant « l'aventure Michelin » pour réclamer et faire aboutir nos revendications salariales.

Arrêt de travail :

- Equipe A et 2/4 à 9 h
- Equipe B en fin d'équipe
- Equipe C la veille ou le jour même
- EFS dimanche 13 décembre

Les arrêts de travail peuvent aller de 2 h à la journée entière.